

## 4



Photo 20. Le lac Panache et la rivière Croche (A. R. Bouchard, MDDEP)

#### 4.4 Réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache

##### 4.4.1 Localisation, limites et superficie

La réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache couvre une superficie de 123,4 km<sup>2</sup> entre 48° 13' et 48° 25' de latitude nord et entre 72° 28' et 72° 42' de longitude ouest, à quelque 25 km au sud-ouest de Roberval (figure 2, page 5). La réserve est située en partie dans le territoire non organisé de Lac-Ashuapmushuan et en partie dans le territoire de la municipalité de Sainte-Hedwidge (pointe nord-est), tous deux situés au cœur

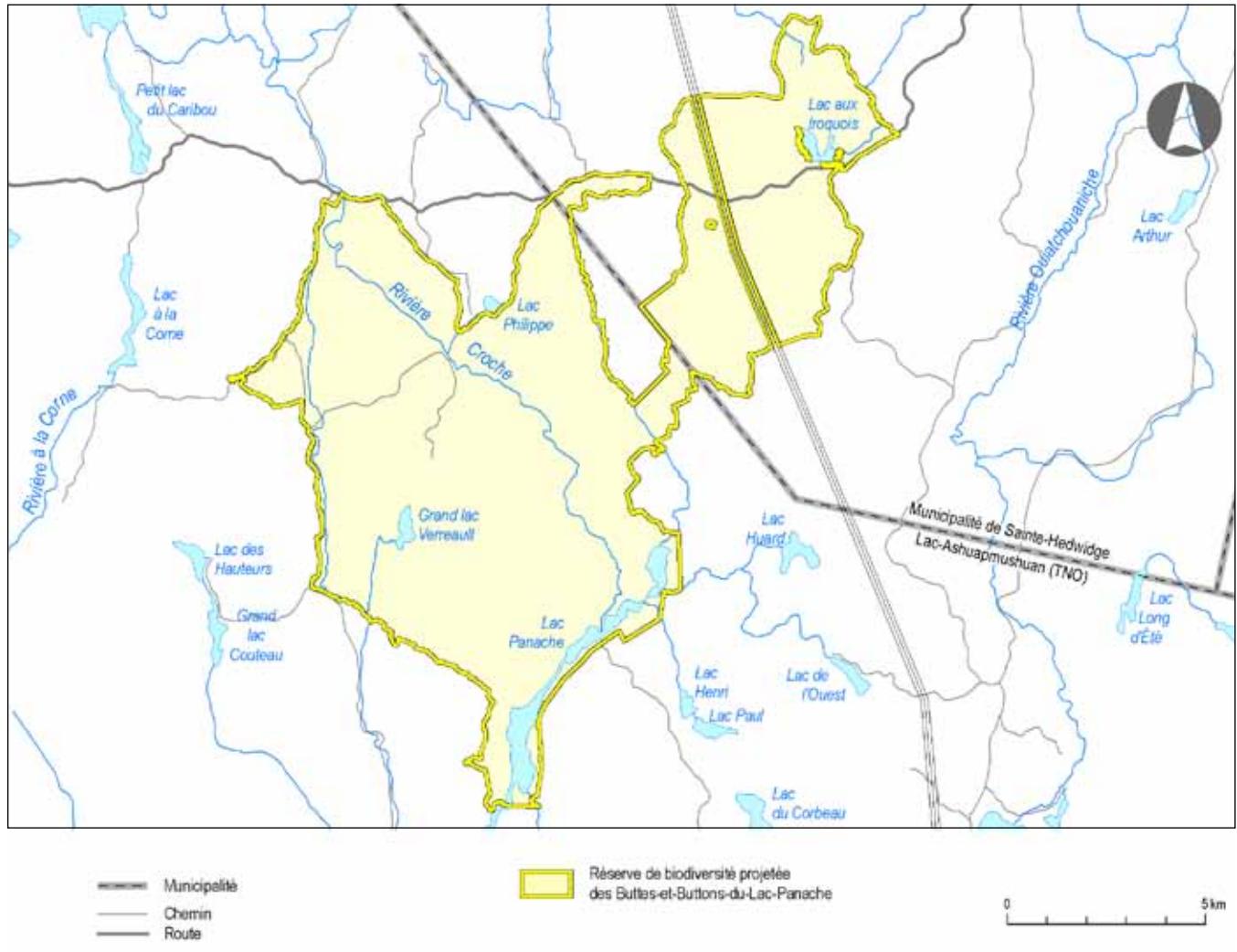
de la MRC du Domaine-du-Roy, dans la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean (figure 27).

##### 4.4.2 Cadre légal

Le statut légal actuel du territoire ci-après décrit est celui de réserve de biodiversité projetée, statut régi par la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (L.R.Q. c. C-61.01). Le statut final visé est celui de réserve de biodiversité dont le régime des activités est également régi par cette même loi ainsi que par son plan de conservation<sup>17</sup>.

<sup>17</sup> [http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/panache/PSC\\_Panache.pdf](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/panache/PSC_Panache.pdf)

Figure 27. Localisation et limites de la réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache



#### 4.4.3 Toponyme

Le toponyme provisoire est celui de *réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache*. Le toponyme proposé pour l'attribution du statut permanent est celui de *réserve de biodiversité du Lac-Panache*.

#### 4.4.4 Écologie

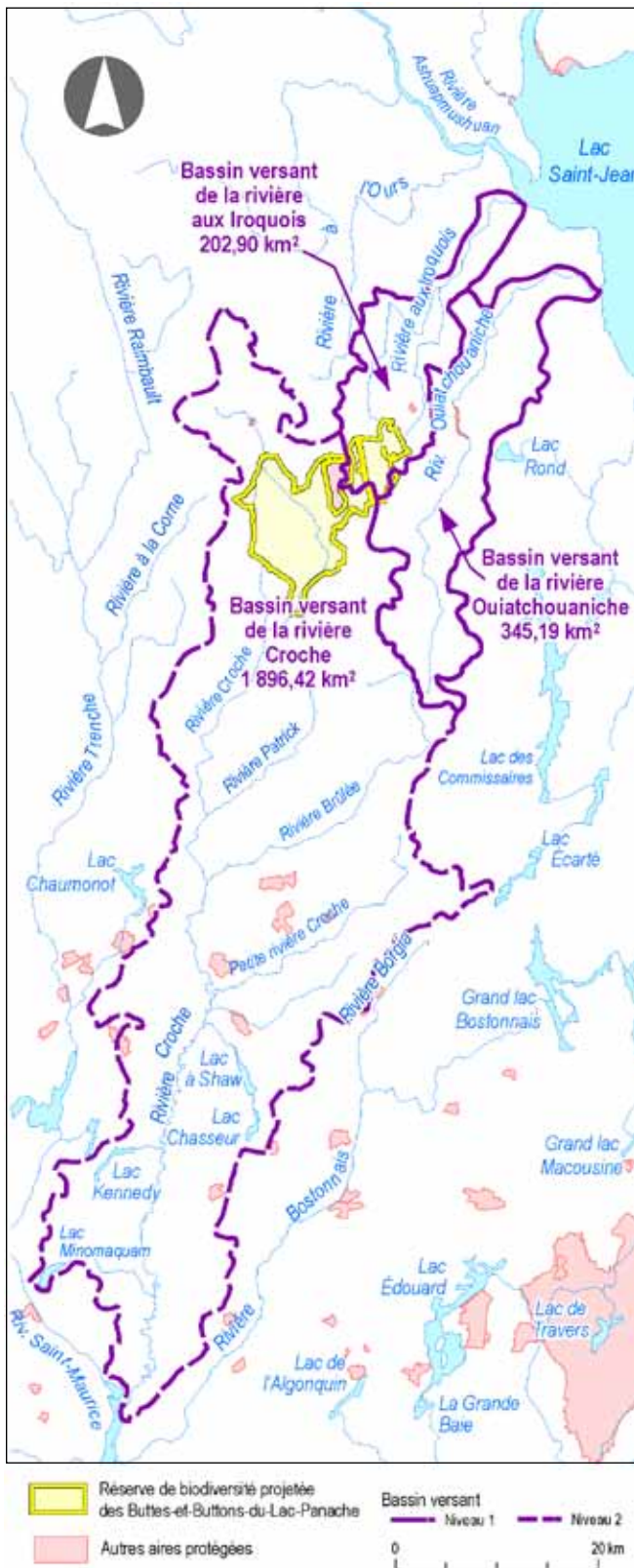
##### Milieu physique

La réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache protège des écosystèmes caractéristiques de la région naturelle du massif de la Windigo dans le nord-est de la province naturelle des Laurentides méridionales (figure 9). Plus précisément, elle est située à la confluence de trois districts écologiques, soit les Buttes du lac aux Goélands, le Coteau du lac à l'Ours et les Buttes du lac des Commissaires (C0702, figure 3). Ces trois districts font partie de l'ensemble physiographique des Buttes du lac des Commissaires. L'assise géologique dans la réserve projetée est principalement composée de roches intrusives métamorphisées (mig-

matites). Comme son nom l'indique, la réserve est essentiellement composée de buttes et de buttons (l'altitude varie de 340 à 544 m) couverts de dépôts glaciaires. Le roc affleure fréquemment sur les sommets où le till de fond est de faible épaisseur (moins de un mètre) en comparaison avec les bas de pente où le till est plus épais, et est souvent remplacé par des dépôts d'origine fluvioglaciaire ou organiques (tourbe) dans les zones de dépression. De bonnes superficies de dépôts fluvioglaciaires sont associées à la rivière Croche ainsi qu'aux secteurs des lacs Panache et aux Iroquois.

Le réseau hydrographique de la réserve de biodiversité projetée occupe environ 6 % du territoire et comprend plus de 180 lacs. Le lac Panache (1,7 km<sup>2</sup>) et le lac aux Iroquois sont les plus importants. La réserve protège la tête des bassins versants de la rivière aux Iroquois, qui coule vers le lac Saint-Jean, et de la rivière Croche, dont les eaux alimentent le Saint-Maurice. Les eaux de quelques secteurs au sud-est de la réserve se déversent dans le bassin versant de la rivière Ouiatchouaniche, laquelle coule vers le lac Saint-Jean (figure 28).

Figure 28. Bassin versant des rivières Croche, aux Iroquois et Ouatichouaniche



### Milieu biologique

Après plus d'un siècle de perturbations naturelles et anthropiques (feux, coupes, etc.), les forêts jeunes et en régénération dominent largement le paysage actuel de la réserve de biodiversité projetée. Le territoire de la réserve, située dans la sapinière à bouleau blanc (figure 10), est dominé par les milieux forestiers (78 %). On n'y retrouve que 3 % de milieux humides, dont une tourbière ombrotrophe de près de 100 hectares adjacente au lac Plat à l'ouest de la réserve. Le secteur du ruisseau Frog, à la limite ouest de la réserve, constitue également un secteur d'intérêt pour la préservation des milieux humides.



Photo 21. Tourbière ombrotrophe du lac Plat  
(A. R. Bouchard, MDDEP)

La pinède grise (*Pinus banksiana*) est le groupement d'essence dominante (environ 10 % du territoire) et les peuplements où cette essence domine occupent au total près de 22 % du territoire (figure 29). Les forêts à dominance d'épinettes noires (*Picea mariana*) poussent sur 23 % du territoire et les peuplements à dominance de bouleaux blancs (*Betula papyrifera*) couvrent 18 % du territoire de la réserve projetée. En ce qui concerne l'âge, de jeunes peuplements en régénération de moins de 30 ans abondent, tandis que les peuplements commercialement matures (plus de 70 ans) sont rares et que les forêts surannées (90 ans et plus) sont pratiquement absentes.

En matière faunique, il n'y a pas eu d'inventaire spécifique au territoire de la réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache. Outre les espèces exploitées pour la pêche, la chasse et le piégeage, la réserve abrite vraisemblablement un échantillon représentatif des espèces qui fréquentent la portion méridionale de la forêt boréale (sapinière à bouleau blanc), à l'exception de celles qui sont associées aux vieilles forêts. L'omble de fontaine est présent dans presque tous les plans d'eau, accompagné de lottes, de ménés (de lac et à nageoires rouges), de meuniers (noir et rouge), de ouitouches et de perchades.



Figure 29. Groupes d'essences présents dans la réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache

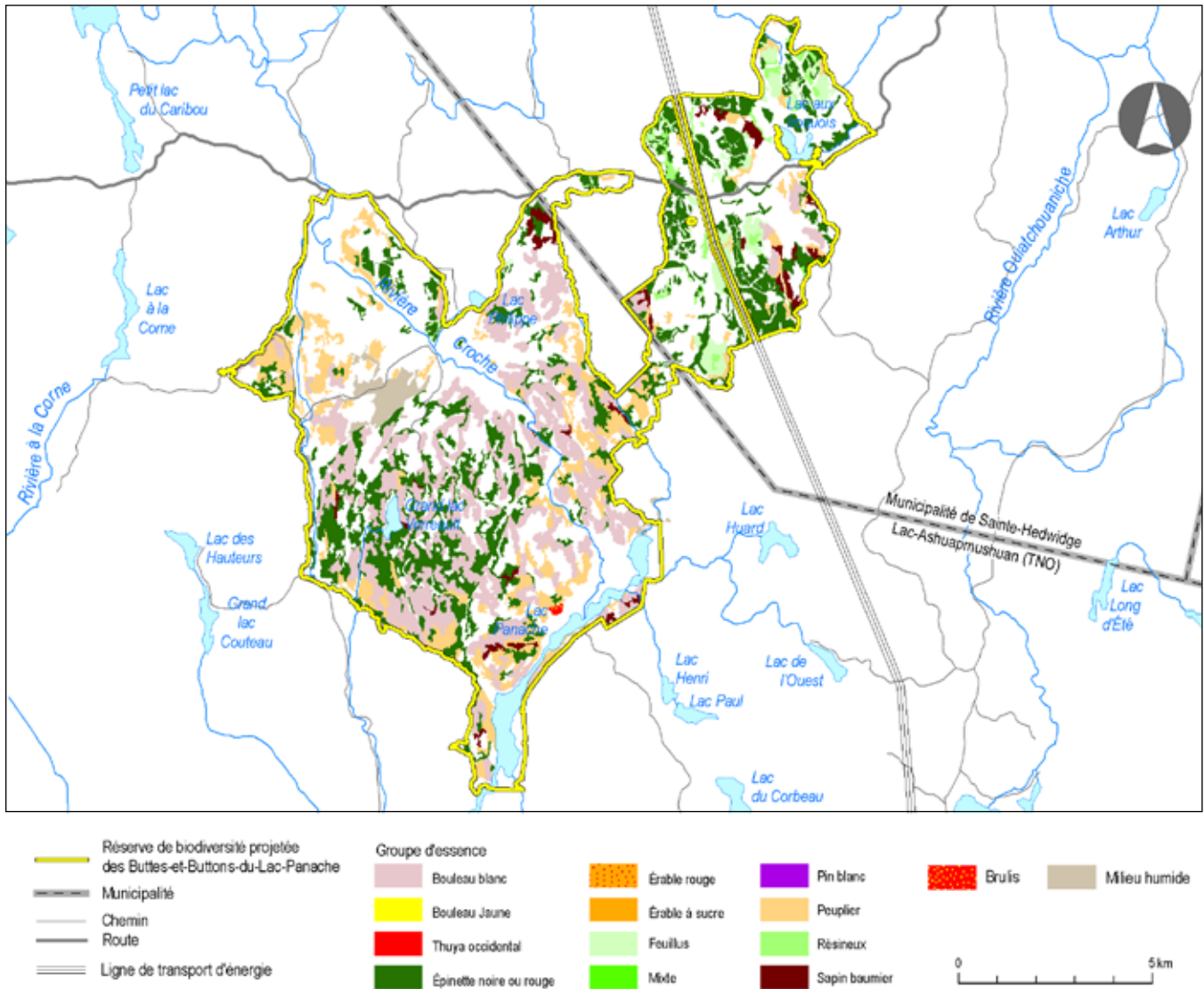


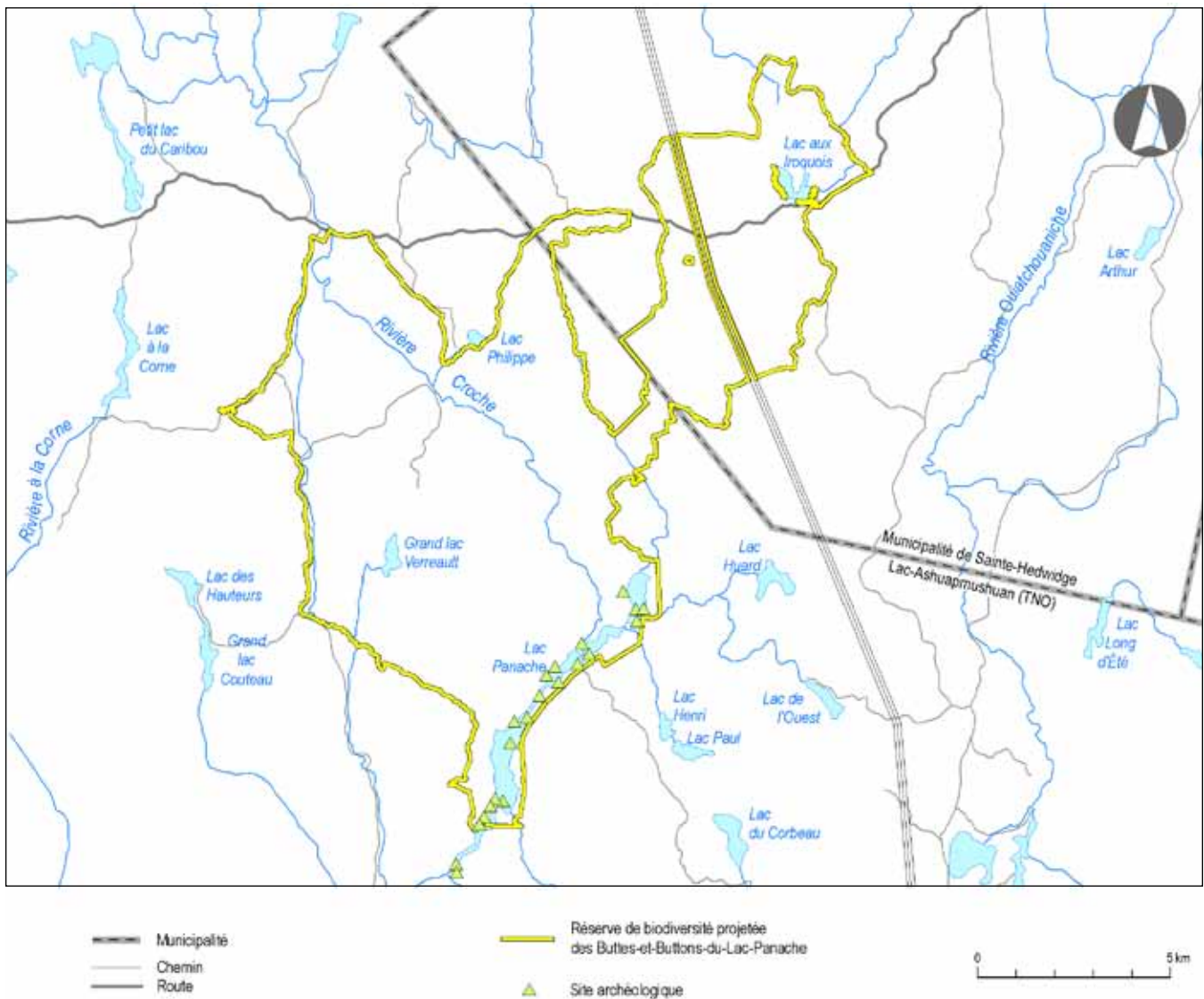
Photo 22. Ruisseau Frog à la limite ouest de la réserve  
(A. R. Bouchard, MDDEP)

### Milieu social

Le secteur du lac Panache est une zone de concentration de sites archéologiques amérindiens (figure 30) datant de la période pré-historique (12 000 à 450 ans av. J. C.). Au cours des années 1960, l'abbé Robert Simard répertoriait 19 sites archéologiques autour du lac Panache (Simard, 1967). Dans son rapport, M. Simard mentionne que son père, travailleur de chantiers au début du siècle, avait rencontré des Autochtones qui passaient l'hiver dans ce secteur. Il indique également qu'il y a eu de la drave sur la rivière Croche et que le lac Panache avait été éclusé.

À l'exception d'un petit secteur au sud du lac Panache, la réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache est entièrement comprise dans la ZEC de la Lièvre, créée en 1978. On peut y accéder facilement par une route forestière de classe 1 passant au poste d'accueil principal de la ZEC, lequel est situé à quelque sept

Figure 30. Localisation des sites archéologiques connus dans et à proximité de la réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache



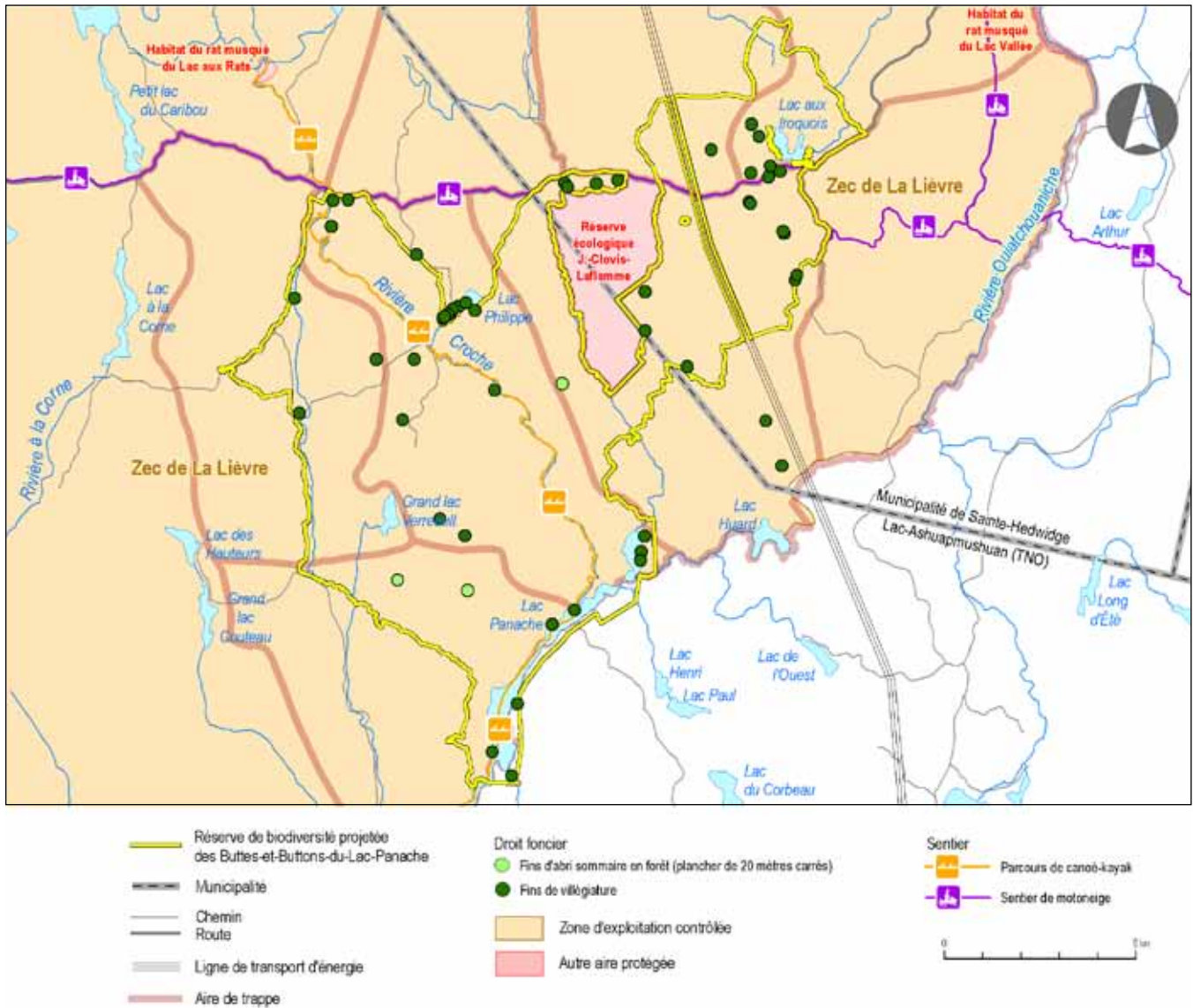
kilomètres à l'ouest de la limite orientale de la réserve de biodiversité projetée. En hiver, la section 83 du sentier de motoneige Trans-Québec reliant le Lac-Saint-Jean et la Mauricie longe la limite nord de la réserve.

Outre la chasse et la pêche, gérées par la ZEC de la Lièvre, la villégiature est passablement développée (plus de 50 baux), en particulier autour du lac aux Iroquois et du lac Panache (figure 31). Un secteur de villégiature (une dizaine de baux) en bordure du lac aux Iroquois est exclu de la réserve dans laquelle on retrouve également trois abris sommaires. La réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache figure dans l'UGAF 48 (MRNF, Saguenay–Lac-Saint-Jean) et comprend six terrains de trappe. Un parcours de canot-kayak passe par la rivière Croche et traverse le territoire de la réserve de biodiversité projetée en passant par le lac Panache.

Outre la route forestière de classe 1, plusieurs chemins forestiers secondaires et tertiaires permettent d'accéder à différents secteurs de la réserve de biodiversité, en particulier au nord où de grandes superficies sont dépourvues de forêts à la suite des coupes forestières des dernières années.

La réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache est entièrement située dans le Nitassinan de la Première Nation de Mashteuiatsh (figure 9), tel que délimité à l'annexe 4.1 de l'EPOG. La réserve est également située dans une zone de chevauchements territoriaux entre la Première Nation innue de Mashteuiatsh et la nation Atikamekw dans le cadre des négociations territoriales globales (MRNF, 2011).

Figure 31. Principales utilisations humaines du territoire de la réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache



En résumé, le territoire de la réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache présente de nombreux attraits pour la récréation (chasse, pêche, villégiature, canotage). L'utilisation récréative est concentrée dans les secteurs les plus accessibles, en particulier au nord de la réserve. La réserve de biodiversité projetée présente également un intérêt culturel pour les Autochtones, notamment en raison de la présence de sites archéologiques amérindiens. La protection de ces derniers ainsi que la mise en valeur du territoire à des fins récréatives sont compatibles avec le statut de réserve de biodiversité.

#### 4.4.5 Contributions de l'aire protégée *Représentativité*

La réserve de biodiversité projetée des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache protège des écosystèmes caractéristiques de la région naturelle du massif de la Windigo en complémentarité avec la réserve écologique J.-Clovis-Laflamme. La réserve protège la tête des bassins versants de la rivière aux Iroquois, qui coule vers le lac Saint-Jean, et de la rivière Croche, dont les eaux alimentent le Saint-Maurice. On y retrouve une section de la rivière Croche ainsi que d'excellents échantillons de plusieurs types de dépôts de surface, dont une tourbière ombrotrophe de près de 100 hectares. Avec le temps, les forêts jeunes et en régénération, qui dominent actuellement le paysage, feront place à une diversité de peuplements représentative de la frange sud de la forêt boréale.

### Efficacité

Sur le plan de la configuration, de nombreuses aires protégées sont susceptibles d'être affectées par un effet de bordure important. L'aire protégée idéale doit tendre vers une forme ronde de façon à limiter le ratio périmètre/superficie et donc l'effet de bordure. Par ailleurs, selon les théories de la biologie de la conservation, la superficie d'une aire protégée doit être suffisante pour contenir l'ensemble des stades de succession des écosystèmes forestiers et donc être plus grande que les plus grandes perturbations susceptibles de l'affecter. Avec ses 123 km<sup>2</sup> (135 km<sup>2</sup> si on ajoute la réserve écologique), la réserve de biodiversité est deux fois plus petite que deux feux survenus à moins de 100 km au cours des trois dernières décennies (feux de plus de 300 km<sup>2</sup> en 1983 et 1995).

#### 4.4.6 Enjeux de conservation

Le potentiel de conservation associé à la diversité des types de dépôts, la rareté des vieilles forêts et la présence de sites archéologiques pré-historiques sont les principaux enjeux de conservation. À long terme, le retour graduel de forêts plus âgées dans la réserve de biodiversité est important pour la biodiversité dans un paysage où les forêts mûres et surannées ont été fortement raréfiées en raison de l'ampleur des perturbations humaines et naturelles des dernières années.

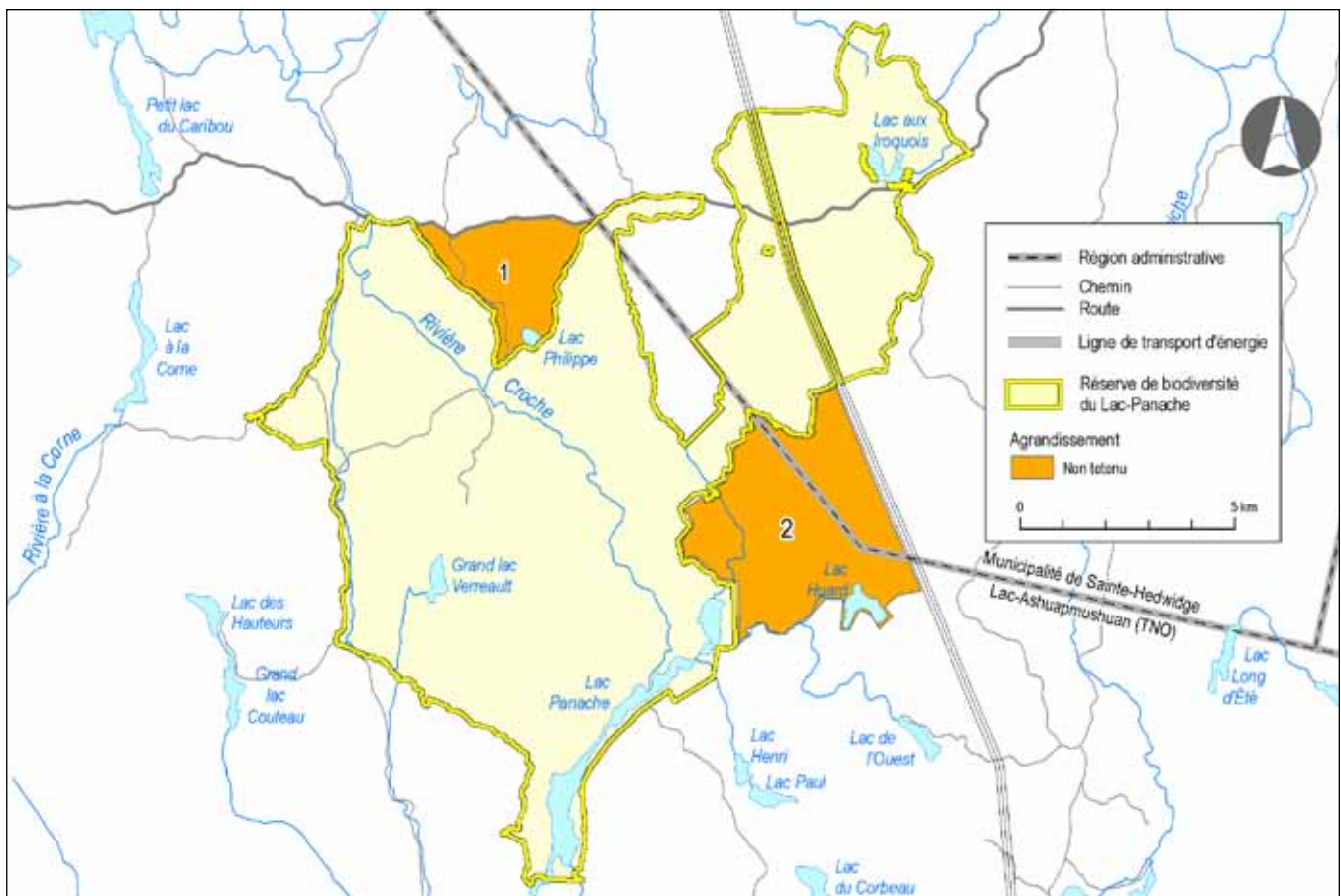
#### 4.4.7 Proposition d'agrandissements

Afin d'améliorer l'efficacité de cette aire protégée et de mieux prendre en compte les enjeux mentionnés précédemment, deux agrandissements ont été proposés (figure 32). Toutefois, en raison de différentes contraintes, notamment forestières, le gouvernement ne peut donner suite à ces propositions qui visaient notamment à accroître la dimension de cette petite aire protégée et à réduire les effets de bordure (augmentation du noyau de conservation). La proposition n° 2 aurait également permis d'ajouter des types de milieux physiques associés aux dépressions ainsi que quelques forêts plus âgées (très rares dans la réserve de biodiversité).

#### 4.4.8 Gestion de la réserve permanente

Facilement accessible par une route forestière de classe 1 et à moins de 30 km de la route nationale 169, la réserve de biodiversité du Lac-Panache sera principalement fréquentée par les chasseurs et les pêcheurs (ZEC) ainsi que par les villégiateurs. Réalisées dans le respect des lois et règlements applicables, les activités de ces utilisateurs du territoire sont compatibles avec le statut de réserve de biodiversité et pourront se poursuivre normalement. Le plan de conservation prévoira donc la poursuite des activités commerciales actuelles reliées aux opérations de la ZEC de la Lièvre. Les activités

Figure 32. Propositions d'agrandissement et limites proposées pour la réserve de biodiversité du Lac-Panache



de piégeage sont également compatibles avec le statut et pourront se poursuivre.

Tout nouveau projet de mise en valeur devra être autorisé par le MDDEP et sera analysé en fonction des enjeux de conservation.

Le MDDEP souhaite faire participer l'ensemble des intervenants concernés à l'élaboration d'un plan d'action et d'un zonage en

vue d'assurer l'atteinte des objectifs de conservation poursuivis, en particulier la protection de certains milieux naturels sensibles ou fragiles, le rétablissement de vieilles forêts et la protection de sites archéologiques amérindiens.



Photo 23. Lac Panache et ruisseau du jeune bois  
(A. R. Bouchard, MDDEP)



Photo 25. Le ruisseau Frog, le lac de la Cloche  
ainsi que le lac plat et sa tourbière  
(A. R. Bouchard, MDDEP)



Photo 24. La rivière Croche, un parcours de canot reconnu  
(A. R. Bouchard, MDDEP)